

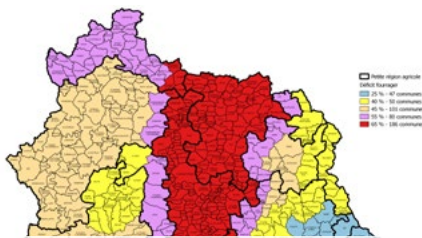


AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°70 - JANVIER 2020

ACTUALITÉS



Calamité agricole :
417 communes reconnues dans
le Puy-de-Dôme - Carte PAGE 3

Témoignage d'une transmission
réussie à St-Bonnet-près-
Orcival - PAGE 4

À NE PAS MANQUER

Avançons avec l'agronomie en
Limagne: 2 réunions techniques
les 09 et 16 janvier - PAGE 5

CHANGEMENT CLIMATIQUE

AP3C

Modifier ses pratiques pour
intégrer le changement
climatique et sécuriser
son système. PAGE 6

FORMATIONS

PAGE 8



Enfin...

S'il y a des années qui restent gravées dans nos mémoires, c'est sûr que 2019 en fera partie !

Une année où la pluie se sera faite plus que désirer, une année où une grande coopérative dans notre département a fermé ses portes et laissé pour compte ses adhérents, une année marquée aussi par l'intrusion de personnes malveillantes dans nos exploitations...

Une année difficile, une année de forte remise en question. Une année qui se termine... enfin !

Notre profession a toujours su faire preuve d'adaptation et de résilience mais cette année, le cap a été difficile à franchir pour nous tous. Nous devons sortir grandi de ces épreuves et ensemble trouver les clés pour aborder l'avenir avec sérénité.

En début d'année, vous nous avez accordé votre confiance pour vous représenter. Installation, rémunération, reconnaissance... autant de sujets que nous devons travailler ensemble avec les équipes de la Chambre d'agriculture.

La pérennité de l'agriculture du Puy-de-Dôme ne se fera que par le partage d'un projet collectif, nous en sommes convaincus. Aucune organisation agricole n'a capacité seule à avoir la solution. C'est la combinaison de toutes

nos structures, de service, de conseil, d'approvisionnement, de collecte..., en travaillant ensemble, qui nous permettra d'envisager l'avenir autrement. L'isolement ne nous amènera aucune valeur.

Votre Chambre d'agriculture doit être un lieu fédérateur, où vous devez vous retrouver pour échanger, réfléchir, vous former... où les organismes agricoles doivent se retrouver autour d'un projet commun, toujours au service des agriculteurs, dans le but de créer de la valeur ! Toutes nos décisions doivent être prises dans le seul intérêt des agriculteurs et de l'agriculture.

S'il y a peut-être une chose de positive à retirer de cette année 2019, c'est qu'elle nous aura permis de nous rappeler la force du collectif. Pour exister demain, des positionnements communs doivent se dessiner entre nos différentes structures départementales.

Souhaitons en 2020 redonner un élan de production à l'agriculture puydomoise avec un réel projet départemental ! Souhaitons en 2020 voir se dessiner les premiers ouvrages pour le stockage de l'eau ! Souhaitons en 2020 que la météo se rapproche de la normale !

Et permettez-nous de vous souhaiter une bonne et heureuse année.»

David CHAUVÉ
Baptiste ARNAUD

Président et 1^{er} vice-président
de la Chambre d'agriculture
du Puy-de-Dôme

David CHAUVE,
Président de la Chambre
d'agriculture du
Puy-de-Dôme, l'ensemble des
élus et des collaborateurs
vous souhaitent une
excellente année 2020



MES PARCELLES

THIERRY ORCIERE EST ABONNÉ À MES PARCELLES DEPUIS 2011. IL TÉMOIGNE.

Thierry et Nicolas sont éleveurs ovins à Lezoux. Ils possèdent également 3 poulaillers label. Le parcellaire de l'exploitation est essentiellement composé de prairies et une cinquantaine d'hectares sont consacrés aux cultures annuelles : céréales à paille, maïs grain et maïs fourrage.

Que pensez-vous de Mes Parcelles et du service proposé par la Chambre d'agriculture ?

« Mes Parcelles est un outil qui répond à mes attentes sur plusieurs points : la gestion de la fertilisation, le suivi de mes interventions sur mes cultures et mes prairies, ainsi que sur la partie réglementaire.

En étant abonné, j'ai toujours participé à la formation collective proposée tous les ans par la Chambre d'agriculture. Cela permet de se remettre à jour sur les fonctionnalités de l'outil, de faire le point sur ses pratiques et d'échanger localement en rencontrant d'autres agriculteurs du secteur.

Quelle utilisation en faites-vous ?

J'utilise Mes Parcelles pour gérer mon assolement, répertorier et suivre mes interventions (fertilisation, traitements phytos, etc.), ainsi que pour le conseil de fertilisation. Au moment de la PAC, j'effectue le transfert des données de mon assolement de Mes Parcelles vers TéléPAC. Je ne me sers pas de certains modules comme les marges brutes. Ce serait intéressant d'aller plus loin mais il faudrait que j'y consacre plus de temps.

Quels bénéfices en retirez-vous ?

Mes Parcelles me permet d'être plus précis et plus performant sur le suivi de mes productions végétales et la prévision des interventions à réaliser. En tant qu'éleveur, je peux notamment mieux gérer l'utilisation de mes engrais de ferme (fumier, compost). Au niveau de la réglementation, je ne me préoccupe pas de la rédaction des documents : il y a tout ce qu'il faut dans Mes Parcelles ! Je sais que je suis en mesure d'imprimer des éditions réglementaires conformes à ce qui peut m'être demandé en cas de contrôle : cahier d'épandage, registre phytosanitaire, plan prévisionnel de fumure. Enfin, en avril/mai, mon assolement étant prêt, le plus gros du travail est fait et le transfert direct vers TéléPAC me simplifie ma déclaration.»

PAC 2020 AIDES ANIMALES

LA TÉLÉDÉCLARATION DES AIDES ANIMALES AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2020 EST OUVERTE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER SUR TÉLÉPAC.

Pour les aides ovines et caprines, vous avez jusqu'au 31 janvier 2020 au soir pour faire votre télédéclaration.

Pour les aides bovines, vous avez jusqu'au 15 mai 2020 au soir mais nous vous conseillons de réaliser cette déclaration à la date où vous détenez le plus de vaches allaitantes et/ou laitières.

☎ **Vous souhaitez être accompagné pour faire votre télédéclaration ?**
Contactez votre antenne en territoire.

Rejoignez
la communauté

mesparcelles

Pour en savoir plus, contactez les Conseillers Mes Parcelles du Puy-de-Dôme au 04 73 44 45 95

www.mesparcelles.fr

SÉCHERESSE 2019 - LES AIDES

CALAMITÉ AGRICOLE

Le comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA) a reconnu, mercredi 18 décembre, 417 communes pour pertes de récolte sur prairies.

[Carte ci-dessous]

La télédéclaration des demandes d'indemnisation au titre des calamités agricoles est possible sous TéléCalam du 6 janvier au 21 février 2020.

Si vous avez déjà effectué une télédéclaration suite à la reconnaissance anticipée vous n'avez pas à faire de nouvelle déclaration. Votre dossier sera systématiquement repris par la DDT63 qui appliquera les nouveaux taux de perte, et ajoutera les surfaces des parcelles situées sur les communes nouvellement reconnues, y compris dans les départements voisins.

D'autres dispositifs d'aides peuvent être sollicités auprès de la MSA (échanciers de paiement des cotisations), des banques... N'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs pour en savoir plus.

DÉGRÈVEMENTS TFNB

Des dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) seront appliqués sur la base de ces taux de perte.

Tout propriétaire se doit de répercuter cette baisse de taxe aux agriculteurs qui exploitent les terrains concernés.

AIDE DU CONSEIL RÉGIONAL

Le Conseil régional a décidé d'apporter une aide pour les éleveurs touchés par la sécheresse et pour les agriculteurs touchés par la grêle (viti, arbo, maraîchers).

Vous pouvez consulter les modalités et les conditions d'éligibilité sur notre site Internet.

Vous avez jusqu'au 02 février 2020 pour en faire la demande.

AIDE À LA RELANCE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (AREA)

L'Area (Aides à la Relance des Exploitations Agricoles) est un dispositif d'aides à destination des exploitants en situation de difficulté.

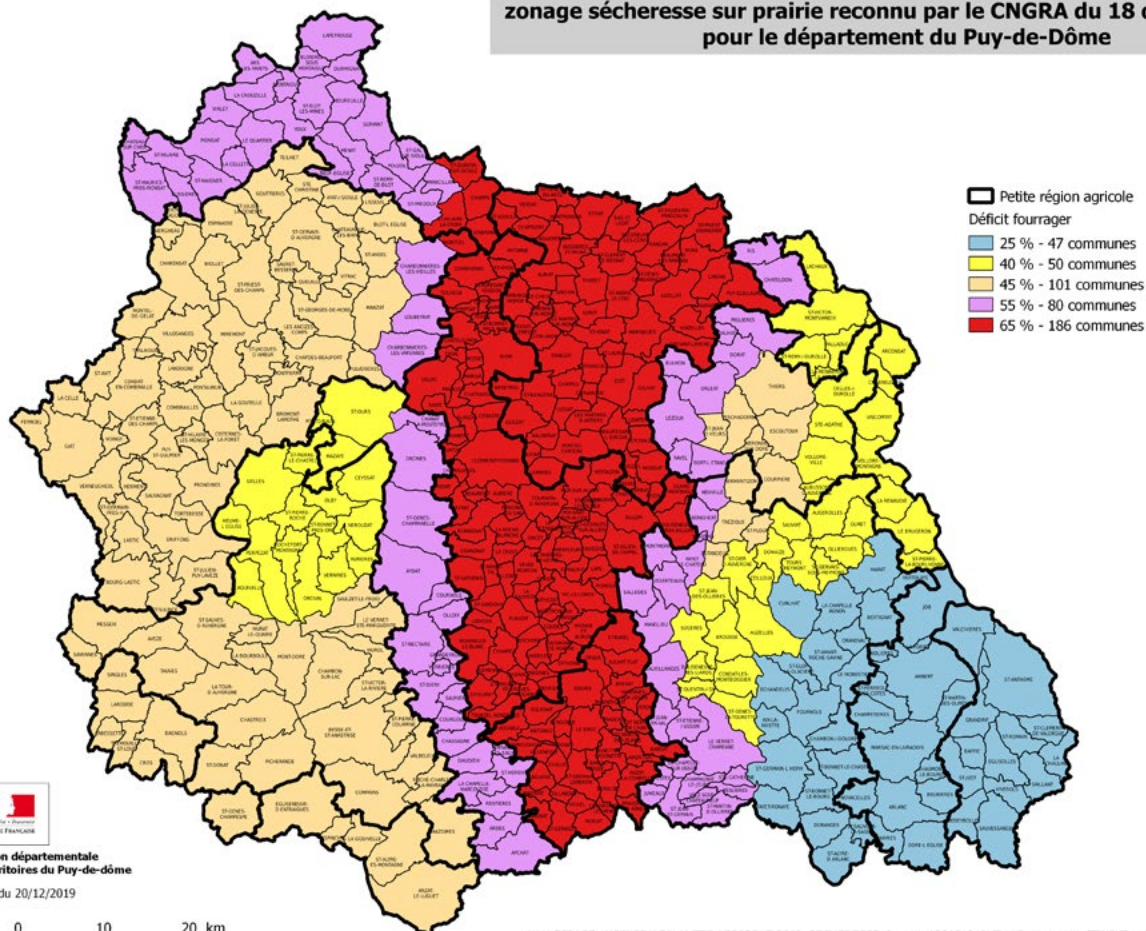
☎ Pour en savoir plus, contactez notre cellule CAPAGRI63 :
04 73 44 43 37



La Chambre d'agriculture vous accompagne pour faire vos télédéclarations. Prenez rendez-vous dans vos antennes en territoire :

- à Saint-Gervais : 04 73 85 82 43
- à Rochefort-Magne : 04 73 65 92 69
- à Besse : 04 73 79 58 72
- à Aubière et au Breuil : 04 73 44 45 69
- à Ambert ou à Thiers : 04 73 82 09 74

zonage sécheresse sur prairie reconnu par le CNGRA du 18 décembre 2019 pour le département du Puy-de-Dôme



Direction départementale
des Territoires du Puy-de-dôme

Edition du 20/12/2019

TRANSMISSION

REPRENDRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, UN ENJEU FORT POUR LA FERME PUY-DE-DÔME.

La quinzaine de la transmission est une opération menée par le réseau des Chambres d'agriculture dont l'objectif est de sensibiliser et d'informer les futurs cédants le plus tôt possible à la transmission de leur exploitation surtout s'ils n'ont pas de repreneur familial !

Dans le Puy-de-Dôme, 5 réunions sur la transmission et la cessation d'activité ont été organisées du 20 au 28 novembre.



Dans les 10 ans à venir, plus de 40 % des agriculteurs partiront à la retraite. Que l'exploitation soit en société ou sous forme individuelle, il est important de se poser la question de la suite.

Première étape : commencer à s'informer 7 à 10 ans avant.

«C'est trop tôt» entend-on souvent. Oui si l'on considère qu'un agriculteur est vraiment actif dans les démarches à 2 ans du départ, surtout lorsqu'il s'agit de trouver un remplaçant. **Mais s'interroger tôt est important car de nombreux enjeux se posent :**

- **sur le plan humain :** penser à son devenir personnel et, pour ceux en société, au devenir de l'exploitation et des associés.
- **sur le plan économique :** quel revenu demain, quel prix de vente de l'exploitation, ou des parts sociales,...
- **sur le plan fiscal, patrimonial** en mesurant les conséquences si rien n'est préparé.

La démarche d'anticiper doit permettre de réfléchir à différentes options, d'organiser sa cessation et la reprise d'exploitation, prévoir un éventuel déménagement, planifier ou non des investissements...



TÉMOIGNAGE D'UNE TRANSMISSION RÉUSSIE AU SEIN D'UN GAEC À ST-BONNET-PRÈS-ORCIVAL

Michelle, Bruno, David LAFARGE et Anthony MOREL ont partagé leur belle expérience lors de la réunion transmission à Laqueuille.

Michelle, Bruno et David étaient en GAEC à St-Bonnet-près-Orcival avec 60 vaches laitières sur 70 hectares qu'ils ont convertis progressivement en bio. Quand Bruno a pu prendre sa retraite, Michelle bien qu'âgée de 4 ans de moins, a décidé d'en faire autant. **Pour que l'exploitation perdure après le départ de ses parents, David a donc cherché un associé.**

Anthony est rentré dans le GAEC en mars 2019, après un an de stage parrainage.

Anthony n'est pas de la région, mais la ferme des Lafarge, il la connaissait déjà depuis longtemps. «Je venais en vacances avec mes parents dans un gîte juste à côté, c'est ici que j'ai eu envie de faire ce métier.»

L'association entre David et Anthony était une évidence, **mais pour qu'Anthony puisse trouver sa place au sein du GAEC familial, ils ont mis en place un stage parrainage.** «Ça fait 15 ans que je connais l'exploitation mais je venais uniquement l'été, je ne la connaissais pas en tant qu'associé.[...] Le plus dur quand tu arrives dans un GAEC, c'est que chacun trouve sa place et ça ne se fait pas tout de suite, le stage parrainage a facilité les choses.»

Le stage parrainage [aujourd'hui stage tesf] leur a permis de travailler tous les 4 pendant un an. Une étape nécessaire pour permettre à David et Anthony de tester leur future association et à Bruno et Michelle de passer le relais en toute confiance.

La confiance et le dialogue sont le ciment de cette transmission réussie.

«Prendre le temps d'expliquer les choses, ne rien cacher, c'est le plus important pour accueillir quelqu'un. explique David. Il faut que ce soit sain, les non-dits, c'est le pire.»

Pour faciliter leur transmission, Bruno et Michelle qui ont 2 fils, ont souhaité faire leurs donations de leur vivant.

«On voulait conserver l'entente entre nos enfants. On a donné les bâtiments agricoles à David et la maison dont on a gardé l'usufruit, à son frère. Ça nous a libéré l'esprit.»

Bruno et Michelle sont à la retraite depuis le 1^{er} mars, un changement de rythme qui n'a pas été simple explique Michelle.

«Au début c'était difficile de lâcher... et un jour j'ai dit à Bruno «ce n'est pas possible, tu prends la place d'Anthony, ça ne peut pas continuer.» On a eu une prise de conscience. Maintenant Bruno donne un coup de main uniquement si on le lui demande. Pour moi j'avoue que c'est plus dur, les vaches me manquent. Le moment le plus difficile c'est à l'heure de la traite... mais ça fait du bien la retraite, on a le temps de faire les choses, sans regarder l'heure.»

Dans cette transmission, chacun a fait des concessions, explique Anthony.

«Reprendre une exploitation ça a un coût, s'ils n'avaient pas fait de concessions je n'aurais jamais pu m'installer. Le but c'était que je puisse vivre de mon métier, mais aussi qu'on conserve de bonnes relations. [...] Cette ferme là c'était mon coup de cœur. J'ai eu le coup de cœur pour la région, pour la ferme et pour la famille. C'est mon rêve de gosse qui s'est un peu réalisé.»

PENSEZ-Y ! La formation "Je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite" vous permet d'appréhender toutes les étapes pour construire sereinement votre projet de cessation d'activité.

Prochaines sessions :

- Les 04, 11 et 18 février 2020 en **Dore Livradois-Forez** (Lieu à préciser) - Inscription : 04 73 82 09 74
- Les 05, 12 et 26 mars 2020 en **Dôme Hautes-Combrailles** (Lieu à préciser) - Inscription : 04 73 65 92 69



Les 09 et 16 janvier 2020

DEMAIN, AVANÇONS AVEC L'AGRONOMIE

2 RÉUNIONS EN LIMAGNES

DATES ET LIEUX :

- Jeudi 9 janvier de 9h à 12h30 au lycée agricole du Breuil-sur-Couze
- Jeudi 16 janvier de 9h à 12h30 à la salle des fêtes d'Ennezat

AU PROGRAMME :

- De la trésorerie aux coûts de production.
- Cultiver du maïs face au changement climatique.
- Gérer durablement ses itinéraires phytosanitaires.
- Valoriser son plan de fumure par l'agronomie et les analyses de sol.
- Perspective et avenir de l'irrigation en Limagne.

☎ Pour en savoir plus :
Territoire Limagnes : 04 73 44 45 13

Mathieu DAIM
Céréaliériste à Thuret
Élu responsable
Limagne nord



« La rentabilité de nos exploitations passe inévitablement par une bonne connaissance et une maîtrise de la technique. L'agronomie est l'une des clés de réussite de nos systèmes face au changement climatique. L'objectif de ces réunions est de faire le point sur la campagne 2019, partir des difficultés rencontrées pour établir des pistes de travail pour l'avenir tout en restant attentifs aux évolutions réglementaires et sociétales. Votre présence à ces rencontres est importante pour co-construire, échanger et bénéficier des dernières connaissances techniques acquises sur notre territoire. »

Du 10 au 30 janvier

CAMPAGNOLS TERRESTRES PERMANENCES FMSE

La FDGDON 63 propose 8 permanences pour vous aider à compléter vos dossiers de demande d'indemnisation FMSE (Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental) 2018-2019 et/ou vous conseiller si vous souhaitez souscrire un contrat de lutte.

Vendredi 10 janvier :

- de 9h à 12h à **Aydat** (ancienne école, lieu-dit La Garandie)
- de 14h à 17h à **Aurières** (mairie)

Jedi 16 janvier :

- de 9h à 12h à **Besse** (ancien EHPAD, rue des près de la ville)
- de 14h à 17h à **St-Alyre-es-Montagne** (mairie)

Vendredi 17 janvier :

- de 9h à 12h à **St-Sauves-d'Auvergne** (salle du conseil)
- de de 14h à 17h à **Briffons** (mairie)

Jedi 30 janvier de 9h à 12h à **Condat-les-Montboissiers** (bureau de vote)

Vendredi 31 janvier de 9h à 12h à **Perpezat** (salle Paul Valleix)

VISITES D'ATELIERS DE TRANSFORMATION

VOUS AVEZ UN PROJET DE DIVERSIFICATION BIO OU CONVENTIONNEL ?

La Chambre d'agriculture et BIO63 organisent des visites d'ateliers de transformation.

AU PROGRAMME :

Rencontre des producteurs, présentation de leur outil de transformation, retour d'expériences (plan, investissement, fonctionnement...), échanges entre participants sur les différents projets.

Le 30 janvier DE 14H À 16H

Visite de l'abattoir de volailles de Montaignet-sur-l'Andelot (03) avec l'Association d'Abattage de Volailles de Fermes d'Auvergne (AAVFA)



Le 13 février DE 9H30 À 12H

Visite de l'atelier de transformation de fruits à la ferme bio Le Chaudron du Fournioux à La Chapelle-Agnon.



Le 26 mars DE 9H30 À 12H

Visite d'un centre d'emballage d'oeufs au BIOverger de Piocel à Sauviat.

☎ Renseignements et inscriptions pour les visites :

Équipe diversification : 04 73 44 45 52
Bio 63 : 04 73 44 45 28

Modifier ses pratiques pour intégrer le changement climatique et sécuriser son système.

Depuis 2015, les Chambres d'agriculture du Massif Central, participent au projet «AP3C» ou Adaptations des Pratiques Culturelles au Changement Climatique. Ce projet innovant et ambitieux, porté par le SIDAM, en partenariat avec l'Institut de l'Élevage, combine une triple expertise climatique, agronomique et systémique.

AP3C



ÉVOLUTION CLIMATIQUE

L'expertise climatique permet d'établir des projections jusqu'en 2050 à partir de l'analyse de paramètres météo : températures, précipitations et Evapo-Transpiration Potentielle (EVP), sur une centaine de stations dans le Massif Central.

Un réchauffement plus fort au printemps

La projection fait apparaître un réchauffement de 0.4°C de la température moyenne annuelle par décennie soit +1.2°C en 30 ans.

Cette moyenne cache des disparités entre saisons. En effet, l'augmentation des températures est plus forte au printemps avec +0.6 °C tous les 10 ans alors que pour les autres saisons les évolutions sont de +0.3 à +0.4°. Ceci entrainera un redémarrage plus précoce de la végétation, le nombre de jour de gel devrait diminuer mais sans exclure des risques de coup de froid tardif.

Un cumul annuel de précipitations qui varie peu mais avec une répartition différente

Il est prévu moins de pluie en hiver et au printemps mais plus en été et en automne. Par contre, les pluies d'été et d'automne risquent d'être plus intenses (augmentation du risque de pluies orageuses violentes), donc par forcément bien valorisées par les cultures.

Évolution du bilan hydrique (pluviométrie - Evapo Transpiration Potentielle) sur les stations de St-Gervais et de Vichy : une dégradation significative au printemps et en hiver.

Station	Date	Bilan hydrique (en mm) = Pluvio - ETP			
		Printemps	Été	Automne	Hiver
St-Gervais d'Auvergne	En 2000	31,1	-136,9	+ 75,3	115
	En 2050	-37,3	-154,9	+ 63,6	57,3
	Evolution de 2000 à 2050	-68,4	-18	-11,7	-61,9
Vichy	En 2000	55	-164	59,8	86,4
	En 2050	-96	-203	91,5	56,4
	Evolution de 2000 à 2050	-151	-39,3	+31,7	-30

ÉVOLUTION AGRONOMIQUE

Une mise à l'herbe plus précoce et dans de meilleures conditions

Du fait du réchauffement en fin d'hiver et début de printemps, la mise à l'herbe devrait gagner en moyenne 9 à 10 jours entre 2015 et 2050, avec des conditions moins humides donc une meilleure portance des sols.

En automne, l'apparition plus tardive des gelées devrait permettre d'allonger le pâturage d'automne. Par contre, l'augmentation des risques de sécheresse en été devrait obliger à augmenter l'affouragement estival des animaux.

Avancer les coupes d'herbe

La date de coupe de l'ensilage avancerait de 9 jours et celle des foins de 12 jours. Pour les ensilages les conditions climatiques resteraient quasi identiques par contre pour le foin elles seraient fortement dégradées.

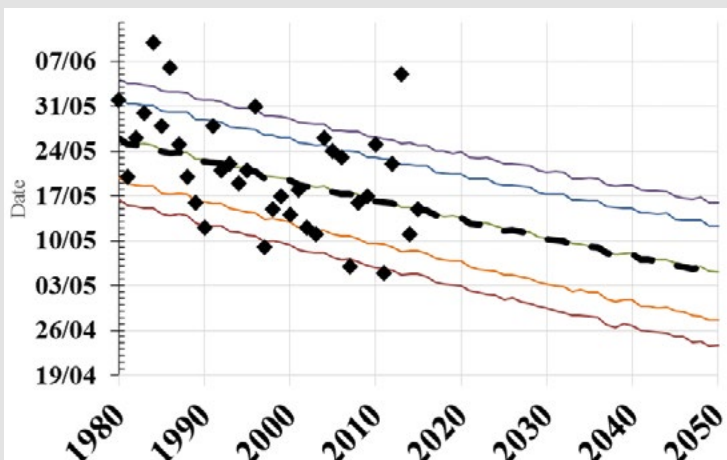
À partir de 2020-2030 il ne sera pas possible de récolter du foin dans de bonnes conditions 2 années sur 10.

Des conditions climatiques plus favorables pour la culture de maïs ensilage

Une augmentation des températures et un risque de gel fin de cycle réduit améliore les conditions de culture du maïs.



Évolution des dates d'ensilage à St-Gervais de 1980 à 2050 (Cumul 750° à partir du 01/02)



Dates moyennes d'ensilage :

En 1980 :
25 mai
En 2015 :
14 mai
En 2050 :
05 mai

LES PISTES D'ADAPTATION POUR LES SYSTÈMES

Valoriser au maximum l'herbe de printemps

Plus que jamais, la conduite du pâturage devient un des éléments clés pour assurer la sécurité de son système fourrager.

Au printemps, le maître-mot c'est «ne pas gaspiller» l'herbe au pâturage et faire un maximum de stocks. L'enrubannage peut être une solution pour sécuriser la récolte en foin qui sera plus précoce. La diversité de nos prairies permanentes et temporaires nous permet une souplesse d'exploitation de façon à toujours exploiter l'herbe au meilleur stade.

L'été s'annonçant de plus en plus sec, l'objectif reste de gérer au mieux la pâture disponible avec de l'affouragement complémentaire.

L'automne restera toujours une saison très aléatoire, avec parfois des conditions plus favorables à la pousse de l'herbe. Il pourra alors être opportun de prolonger le pâturage, voire de faire aussi des stocks à cette période dès que les conditions le permettront.

Adapter la culture de maïs

Il faut réfléchir à adapter ses choix variétaux (plus tardifs pour plus de potentiel ? ou précoces pour plus de sécurité autour de la

floraison ?) voire cultiver plusieurs types de variétés sur une même exploitation pour plus de sécurité.

Ces évolutions font repenser les dates de semis et permettent de réfléchir aux cultures possibles avant ou après le maïs et de son utilisation en ensilage ou en grain.

Adapter la culture des céréales

L'objectif sera d'avoir des céréales moins exposées au risque d'échaudage de printemps.

Cela peut passer par le changement des espèces cultivées par exemple avec l'orge au lieu du triticale.

De même, l'introduction de méteils, cultivés en grain ou en fourrage, avec des récoltes précoces ou tardives devrait se développer dans les années à venir.

Repenser le rôle et la place des stocks

Compte tenu des variations inter annuelles il est nécessaire de sécuriser son système fourrager en prévoyant des stocks pour la période hivernale mais aussi pour l'affouragement en été, et ce de manière plus systématique.

De même, la gestion des stocks devra de plus en plus se faire de façon pluri-annuelle.

Conseiller fourrages à la Chambre d'agriculture, Stéphane VIOLLEAU suit particulièrement le projet de recherche AP3C.

Cet automne, il est intervenu auprès d'une cinquantaine d'agriculteurs dans le cadre de la formation *Je positionne mon système fourrager dans un contexte d'aléas climatiques*.



« L'objectif de la formation pour les agriculteurs était de mesurer le niveau de sécurité de leur système fourrager avec leurs atouts et leurs limites et de commencer à réfléchir à des pistes d'adaptation individuelles et/ou collectives : implantation de nouvelles cultures (dérobées, méteils), modifications sur les chantiers de récolte (ensilage, enrubannage, foin), réflexion sur l'amélioration de la conduite de leur pâturage...

Les agriculteurs ont bien conscience du changement climatique et mettent déjà des choses en place pour s'adapter. Grâce aux formations, ils ont pu échanger en groupe sur leurs expériences individuelles et repartir avec plusieurs pistes de solutions possibles, car il n'y a pas une solution toute faite ! »

Cette formation sera reconduite en 2020. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous pré-inscrire sur notre site Internet, ou auprès de votre antenne en territoire.



L'équipe fourrages de la Chambre d'agriculture vous accompagne, en individuel ou en collectif, pour préparer vos systèmes aux conditions de demain.

L'objectif étant d'avoir un système fourrager qui permet d'apporter un maximum d'autonomie.

Contactez les conseillers fourrages

04 73 44 45 95

fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

**CIRCUITS COURTS TRANSFORMATION
AGROTOUTISME**

- Je maîtrise l'hygiène en atelier de transformation laitier - niveau 1 - 16 et 23 janvier à Aubière
- Je maîtrise l'hygiène en atelier végétal, petits fruits et autres produits alimentaires (miel) - niveau 1 - 04 et 11 février à Aubière
- Je développe ma gamme de produits frais laitiers - 06 et 07 février à Rochefort

☎ Équipe diversification : 04 73 44 45 52

CULTURE-AGRONOMIE

- Je démarre une nouvelle campagne avec mes parcelles - 30 sessions sur janvier et février sur l'ensemble du territoire - Voir sur le site.
- ☎ Territoires concernés
- J'adapte ma conduite de ma production d'ail d'Auvergne - 06 février à Aubière
- Je pilote mon exploitation en grandes cultures en sécurisant mon revenu - 19 février et 13 mars à Aubière
- Je lutte durablement contre les adventices - 28 février et 11 mars (matin) à Aubière

☎ Limagnes

GESTION de l'EXPLOITATION

- J'entretiens et je répare mon tracteur - 21 et 23 janvier 2020 à Lempdes
- Je soude la tôle et les tubes en toute position avec l'électrode enrobée - 04 et 11 février 2020 à Cournon
- ☎ Équipe Modernisation : 04 73 44 45 95
- Je comprends et je décide avec ma comptabilité - 25 et 27 février à Aubière
- ☎ Équipe Formation : 04 73 44 45 49
- J'apprends à gérer mon stress pour une vie plus sereine - 14 et 20 janvier 2020 à Rochefort Montagne
- Je valorise le bois de mes haies en litière plaquettes et en bois énergie - 28 janvier, 04 février et 03 mars à Rochefort-Montagne
- ☎ Dômes Hautes Combrailles
- J'apprends à gérer mon stress pour une vie plus sereine - 17 et 24 janvier 2020 à St Gervais
- Je communique positivement sur mon métier d'agriculteur - 18 février et 16 avril (après-midi) lieu à définir

☎ Combrailles

GESTION de l'EXPLOITATION

- Je communique positivement sur mon métier d'agriculteur - 19 février et 17 avril (après-midi) - lieu à définir

☎ Dore Livradois-Forez

- Je communique positivement sur mon métier d'agriculteur - 20 février et 15 avril (après-midi) - lieu à définir

☎ Limagnes

ÉLEVAGE

- Je comprends mieux la reproduction bovine pour mieux la maîtriser - 28 janvier à Besse

☎ Artense Cézallier Sancy

- Je renforce l'autonomie fourragère de mon exploitation pour améliorer la rentabilité et faire face aux aléas climatiques - 30 janvier et 20 février à St Gervais

- Je pratique la médecine manuelle traditionnelle en élevage - 13 et 20 février - lieu à définir

☎ Combrailles

- Je me perfectionne aux méthodes de soins alternatifs pour mes bovins lait - 12 et 19 février lieu à définir

- Je pilote mon exploitation avec la multiperformance pour plus d'efficacité - 31 janvier et 21 février à St Sauves

☎ Dômes Hautes Combrailles

- Je me perfectionne aux méthodes de soins alternatifs pour mes ovins et caprins - 13 janvier, 21 janvier et 12 février à Ambert

- Je pilote mon exploitation en élevage caprin avec transformation pour plus de valeur ajoutée - 16 et 24 janvier à Ollières

- Je calcule et j'optimise mon rendement fromager en élevage caprin - 06 et 07 février à Ambert

- Je me perfectionne aux pratiques de médecine manuelle en élevage ovin et caprin - 14 et 21 février à Ambert

- Je pilote mon exploitation viande avec la multiperformance pour gagner en efficacité - 25 février, 03 et 10 mars à Ollières

☎ Dore Livradois-Forez

- Je teste la sécurité de mon système fourrager avec RAMI fourrager - 14 et 21 février à Sauxillanges

- Je pilote mon exploitation laitière pour adapter la résistance de mon système d'exploitation - 12, 25 février et 17 mars (après-midi) à Sauxillanges

☎ Limagnes

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze
Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers
Le lundi
Rue Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication
Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Annick FORESTIER et Camille
TOROSSIAN (communication)

Conception et rédaction
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Décembre 2019
© Photos : CA63 - Flaticon

Impression
Imprimerie Porcu - Cournon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement
ISSN : 2680-0950



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PUY-DE-DÔME

